

Année 2023

Aide aux frais de garde des enfants de 3 à 6 ans



La CAS Metz Edf vous octroie une aide financière pour participer aux frais de garde de vos enfants.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Pour prétendre à cette aide, vous devez :

- Être bénéficiaire de la CAS Metz Edf.
- Avoir un ou plusieurs enfants accueillis chez une assistante maternelle agréée, dans une crèche, halte garderie, périscolaire, sauf centres aérés*
- L'entrée dans l'aide s'effectue le 1^{er} jour du mois des 3 ans de l'enfant. L'aide se clôture le dernier jour du mois des 6 ans de l'enfant.

L'aide est valable tous les jours ouvrés, à raison de **8 heures/jour maximum** par enfant.

MONTANT DE L'AIDE

La participation de la CAS est plafonnée à 0,70€ par heure de garde et par enfant, jusqu'à un quota de 25 heures par mois (soit 17,50 €). Au-delà de ce quota de 25 heures par mois, la participation horaire sera calculée suivant le barème appliqué par la Commission Santé- Solidarité.

Le versement de cette participation s'effectue à **réception des factures**.

Coefficient social = Revenus imposables Nbre de parts fiscales	Participation bénéficiaire	Participation CAS
Inférieur à 7000	10%	90%
de 7001 à 10000	20%	80%
de 10001 à 13000	30%	70%
de 13001 à 16000	40%	60%
de 16001 à 19000	50%	50%
de 19001 à 22000	60%	40%
de 22001 à 25000	70%	30%
supérieur à 25000	80%	20%



* Pour les centres aérés, s'adresser à votre CAS

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Pour la demande initiale de l'aide :

- Formulaire de demande dûment complété et signé, accompagné de votre Avis d'Imposition 2022.

Vous devez déposer votre demande auprès de votre CAS avant le 31 décembre 2023. Tout dossier déposé après cette date fera l'objet d'un refus.

Une fois votre dossier validé, vous avez jusqu'au 12 janvier 2024 pour faire parvenir vos justificatifs de paiement (listés ci-dessous).

SOIT • Photocopies des bulletins de salaire pour les assistantes maternelles.

SOIT • Photocopies des factures acquittées pour les haltes garderies et périscolaire avec les justificatifs des frais de repas. Si plusieurs enfants, veuillez détailler les frais de garde pour chacun.

Toute demande de participation incomplète ne sera pas traitée et vous sera retournée.

EXEMPLE

La famille Y a fait garder ses deux enfants durant un mois :
1^{er} enfant : 20 jours et 2^{ème} enfant : 17 jours, soit 37 jours de garde, à raison de 8 heures/jour = 296 heures.

Le coefficient social de la famille est de 19700, ce qui correspond à une participation de la CAS à hauteur de 40%.

Calcul du montant de la participation

- 25h à 0,70 € pour le 1^{er} enfant = 17,50 €
 - 25 h à 0,70 € pour le 2^{ème} enfant = 17,50 €
- Restent 296-50 h = 246 heures x 0,70 € x 40% = 68,88 €.
La famille recevra une aide de 103,88 €.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À LA GARDE PETITE ENFANCE CAS METZ EDF

2023

Pour la transmission de vos documents : CCAS • Territoire Lorraine Haute-Marne • A l'attention du service ASS • Allée
Philippe Lebon • 57950 MONTIGNY-LES-METZ • Tél. : 03 87 56 77 26 • 03 87 56 77 27
ou par courriel : ccas-lor.ass@asmeg.org • **Avant le 31/12/2023**

VOTRE SITUATION **Joindre votre avis d'impôts 2022 sur les revenus 2021 et votre RIB**

OUVRANT-DROIT

Nom : Prénom :
Date de naissance : NIA :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Tél. : Courriel :

Vous êtes :

Célibataire Veuf (ve) Séparé(e) Divorcé (e) Marié(e) Pacsé(e) Concubinage

BÉNÉFICIAIRE(S) DE L'AIDE, ENFANTS AYANTS-DROIT

1/ Nom : Prénom :
Date de naissance : ____ / ____ / ____
Mode de garde :
 Assistante maternelle agréée Centre de loisirs Périscolaire Halte Garderie

2/ Nom : Prénom :
Date de naissance : ____ / ____ / ____
Mode de garde :
 Assistante maternelle agréée Centre de loisirs Périscolaire Halte Garderie

3/ Nom : Prénom :
Date de naissance : ____ / ____ / ____
Mode de garde :
 Assistante maternelle agréée Centre de loisirs Périscolaire Halte Garderie

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande. Je m'engage à signaler toute modification de ma situation et je m'engage à prévenir immédiatement la CAS de toute modification susceptible d'intervenir dans les éléments fournis à l'appui de ma demande et, le cas échéant, à lui rembourser toute somme indûment perçue au titre de l'aide à la garde petite enfance.

Fait à Le/...../.....

Signature :